

## VOEUX DU TEMPS DES FÊTES

Le Conseil municipal de Sainte-Luce profite de cette occasion spéciale qu'est la fête de Noël pour vous offrir ses voeux. Que l'esprit des fêtes illumine votre demeure et vous permette de vivre des moments inoubliables en famille.

Nous vous souhaitons une nouvelle année comblée par la santé, mais également par la prospérité sur les plans personnel, familial et professionnel. Que vos projets de vie, si simples soient-ils, se réalisent dans l'harmonie.

Toute l'équipe municipale, soit les élus et les employés, vous souhaitent  
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2013.



Gaston Gaudreault

Maire



## Sommaire

### VOEUX DU TEMPS DES FÊTES

### RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

### INFORMATIONS MUNICIPALES

- Notre municipalité est active pour les familles et les aînés !
- Corridor de sécurité
- Un livre sous le sapin et le temps de lire
- Séances du conseil municipal
- Collecte des sapins de Noël
- Congé de la période des fêtes

### CONFÉRENCE: AU VOLANT DE MA SANTÉ

### DERNIÈRE MESSE DE NOËL À LUCEVILLE

### INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Sentier de ski de fond et de raquettes
- Prix hommage Pierrette-Roussel
- Résultats de la Grande Loterie des Amis du Patrimoine de Sainte-Luce
- Le Chœur de la Paix: un spectacle de haute qualité !

### SERVICE INCENDIE

- Médaille du Gouverneur général remise à neuf pompiers
- Prévention incendie avec l'arrivée du temps de fêtes

### HORAIRE DES PATINOIRES, HIVER 2013

### CALENDRIER 2013 DE LA COLLECTE DES ORDURES ET DE LA RÉCUPÉRATION

# Rapport du maire sur la situation financière



Mesdames, Messieurs,

Je vous présente aujourd'hui mon rapport sur la situation financière de notre Municipalité, tel que le prévoit le Code municipal à l'article 955 et la loi sur le traitement des élus municipaux à son article 11.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2011, a généré des revenus pour la Municipalité de 4 533 250 \$ alors que les charges de fonctionnement s'élevaient à 3 252 867 \$, ce qui a amené à un excédent de l'exercice de 1 280 383 \$.

Je crois qu'il y a lieu d'expliquer ce surplus de 1 280 383 \$. En grande majorité, il s'agit de sommes non prévues au budget qui proviennent de subventions du gouvernement du Québec. En réalité, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales a été de 214 596 \$ pour 2012.

À la fin de l'exercice financier 2011, la dette à long terme de la Municipalité était de 3 289 300 \$.

La charge de cette dette à long terme se répartit comme suit :

1.	Pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité	983 961 \$
2.	Pour une partie des contribuables de la Municipalité	1 925 239 \$
3.	Dû par le gouvernement du Québec	380 100 \$

Le pourcentage de la dette représente, à ce moment 1,4 % de la richesse foncière uniformisée de la Municipalité de Sainte-Luce qui est de 239 582 200 \$.

En 2011, le remboursement de la dette à long terme était de 278 600 \$, alors que les frais de financement étaient de l'ordre de 122 596 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier 2012, nous évaluons être en mesure de dégager un léger surplus.

En 2012, plusieurs projets importants ont été mis de l'avant. Évidemment, il y a eu la mise en place de notre service municipal au niveau des opérations de déneigement. Je dois avouer que la transition s'est très bien faite. D'ailleurs, je tiens à féliciter le personnel affecté à ces tâches, ils se sont très bien débrouillés dans les circonstances. Du point de vue économique, l'opération est rentable.

Au cours des prochaines semaines, nous devrions déménager dans le garage situé au 80, rue des Érables.

La prolongation des services d'égout et d'aqueduc a été réalisée dans la portion Est de la rue des Coquillages. Ces travaux qui sont défrayés en très grande partie par le propriétaire des terrains, ont été réalisés en régie par nos employés. La machinerie acquise par la municipalité a été amplement utilisée.

Un réservoir d'eau pour la prévention contre les incendies a été installé dans le rang 3 Est. L'installation de ce réservoir était prévue au schéma de couverture de risques contre les incendies. Nous tenons à remercier monsieur Allen-Hugo Drapeau, propriétaire dans ce secteur pour sa collaboration.

Un autre chantier important réalisé par nos employés, c'est la réfection d'une portion du rang 3 Est, sur une longueur de 170 mètres. Dans ce cas, il s'agissait de refaire la fondation et le drainage du chemin. Sur la route du Fleuve Ouest, des travaux de drainage importants ont été réalisés.

Le développement Caron a été complété, par la pose de bordures et le pavage.

Des travaux de pavage (resurfaçage) ont été réalisés sur la route du Fleuve et sur le rang 3 Est.

Un projet important qui va se terminer à la fin du mois, consiste en l'installation d'équipements pour la déphosphatation des eaux usées du secteur Luceville. Ces équipements étaient rendus nécessaires, par l'ajout du développement Caron et le maintien de l'Abattoir de Luceville.

En 2013, un projet majeur retient notre attention, c'est la réfection de la rue St-Alphonse (route 298). Il s'agit là d'un projet qui durera plusieurs mois. Évidemment, tout sera mis en place pour limiter au minimum les désagréments aux usagers du secteur. Lors de ces travaux, les conduites d'égout domestique et pluvial ainsi que d'aqueduc seront remplacées. Un nouveau trottoir et une nouvelle bordure seront installés et évidemment un nouveau pavage.

Dans nos projets importants, il y a le remplacement de l'aqueduc et l'installation d'un égout domestique sur une portion de la route 132 Ouest, qui est dans nos priorités. Tout a été mis en œuvre pour obtenir une subvention à cet effet.

Enfin, il y a le projet de transformation de la Grande Maison en résidence pour personnes âgées qui évolue. Nous espérons fortement qu'il se concrétise.

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de projets intéressants qui font en sorte que notre municipalité progresse.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à l'élaboration du budget pour l'année 2013. Encore une fois, nous entreprenons cet exercice dans l'esprit de maintenir votre compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en s'assurant d'une prestation de services adéquate.

Pendant cet exercice budgétaire, nous analyserons et ferons la mise en jour du programme triennal des dépenses en immobilisation. Évidemment, tous les projets subventionnés en infrastructure seront priorisés.

Comme le prévoit l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération attribuée aux membres du conseil municipal, qui est la même depuis novembre 2009 :

- Le salaire du maire est fixé à 12 301,20 \$ par année;
- Le salaire de chaque conseiller est fixé à 4 100,40 \$ par année;
- Une allocation de dépenses au montant de 6 150,60 \$ par année est allouée au maire et une de 2 050,20 \$ par année pour les conseillers.

En 2012, le maire reçoit un salaire de 3 523,52 \$ comme membre du conseil de la MRC de La Mitis, ainsi qu'une allocation non-imposable de 1 761,76 \$.

Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus durant la dernière année, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.


LISTE DES CONTRATS

- A.L.P.A. Equipment Ltd 288 913,80 \$
- BPR Groupe-Conseil 57 707,28 \$
- Les Entreprises Claveau Ltée 345 232,80 \$
- Excavations Léon Chouinard 956 233,44 \$
- Exploitation Jaffa inc. 84 905,77 \$
- Financière Banque Nationale 148 374,96 \$
- Le Centre routier (1994) inc. 307 569,18 \$
- Les Pavages Laurentiens 240 197,86 \$
- Réal Huot inc. 32 085,46 \$
- Roche Ltée 94 491,25 \$
- SSQ Société d'assurance-vie inc. 34 911,96 \$

**SERVICE DE LA DETTE**

**RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ET EMPRUNTS À LONG TERME**

	No de règl.	Objet du règlement	Année d'émission	Terme en années	Solde au 31-12-11
R È G L E M E N T S D' E M P R U N T	358-93	Réhabilitation aqueduc / Route 132	1994	20	43 400 \$
	389-97	Construction égout / bassins aérés	1998	20	447 100 \$
	392-98	Construction égout / bassins aérés	1999	20	1 105 600\$
	R-2002-27	Approvisionnement et traitement eau	2005	10	45 000 \$
	R-2003-33	Parc industriel	2005	20	24 400 \$
	R-2003-36	Égout Luc Babin	2005	20	11 900 \$
	R-2003-37	Côte de l'Anse / Route 298 / rue des Villas	2004	20	130 400 \$
	R-2003-38	Aqueduc Rang 2 Est	2005	20	15 700 \$
	R-2003-40	Égout Route 132 Ouest	2004	20	53 900 \$
	R-2004-53	Aqueduc / pavage	2006	15	66 300 \$
	R-2005-59	Pavage rues Eudore-Allard / Côté / Coquillages	2006	10	64 100 \$
	R-2006-70	Camions incendie	2008	10	239 100 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérées (secteur Luceville)	2008	15	265 565 \$
	R-2009-121	Aqueduc Fleuve Ouest	2010	20	162 800 \$
	R-2010-129	Pavage 3e rang ouest	2011	10	118 812 \$
R-2010-135	Rue Lucia-Fréchette	2011	10	82 269 \$	
R-2010-136	Réfection installations sportives	2011	10	57 835 \$	
R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2011	20	322 119 \$	
D L T	Contrat	Acquisition de terrain - Jean-Eudes Caron	2010	4	33 000 \$
	<b>Total</b>				<b>3 289 300 \$</b>



Gaston Gaudreault, maire

# Informations municipales

## **NOTRE MUNICIPALITÉ EST ACTIVE POUR LES FAMILLES ET LES ÂÎNÉS !**

Et vous avez répondu au sondage en très grand nombre ! Le comité mis en place pour faire la révision de la politique familiale municipale (PFM) et soutenir la démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) s'est rencontré pour une 3e fois, le 7 novembre dernier.

Lors de cette rencontre, les membres étaient présents pour participer à la consultation publique organisée par la municipalité dans le cadre de la planification stratégique.

Il a aussi été question du sondage qui a maintenant été distribué auprès de tous les résidents de Sainte-Luce, incluant les résidents saisonniers. De plus, un questionnaire spécifique était dédié aux personnes aînées et un autre questionnaire était prévu pour les jeunes. À cet effet, il faut saluer la grande collaboration de la direction, des enseignants et du personnel de secrétariat de nos écoles primaire et secondaire qui a permis que chaque jeune reçoive une copie de ce sondage. Il faut noter que cette intervention a porté fruits, car nous avons eu une très grande participation des jeunes.

Aussi, un très grand nombre de citoyens ont pris la peine de répondre et souvent en donnant des commentaires. En fait, même s'il reste des données à compiler, on peut avancer que plus de 450 questionnaires sont entrés, rejoignant ainsi plus de 900 personnes; ce qui donne beaucoup de poids aux résultats qui ressortiront de cet exercice. D'ailleurs, il s'agit d'un des plus haut taux de participation de la région.

Nous vous remercions d'avoir participé à cette importante mobilisation en faveur des familles et des aînés pour que notre milieu continue d'être un lieu où il fait bon « vivre ensemble ».

En janvier, le comité prendra connaissance de tout ce matériel et pourra ainsi dresser un plan d'action et des recommandations à faire au conseil municipal afin de déposer le tout pour le 31 mars prochain.

Dans les prochaines éditions du Coquesillon, nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier.

Si vous avez des idées, vous voulez nous rencontrer ou simplement obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter Nicole Bernier au 418-739-4162 ou par courrier électronique au [nicolebernier.sc@gmail.com](mailto:nicolebernier.sc@gmail.com)

## **CORRIDOR DE SÉCURITÉ**

Le 5 août dernier, une nouvelle règle de conduite est entrée en vigueur au Québec, soit la mesure du corridor de sécurité, qui se définit comme l'espace que le conducteur d'un véhicule routier doit laisser, dans certaines circonstances, entre son véhicule et celui qui est immobilisé en bordure de route ou sur celle-ci. Cette mesure vise à protéger les gens qui sont à bord et à l'extérieur de différents véhicules, entre autres ceux du service d'incendie, de police, de surveillance, de contrôle routier, ainsi que des dépanneuses et des ambulances. Des amendes et des points d'inaptitude sont aussi prévus pour les conducteurs qui font défaut de se conformer à cette règle de conduite.

Aussi, notez que différents partenaires, y inclus Contrôle routier, la Sûreté du Québec ainsi que des corps policiers municipaux, agiront comme relayeurs d'information pour les usagers de la route, notamment en distribuant un feuillet d'information.

Afin de bien vous renseigner sur cette mesure, le ministère des Transports du Québec vous invite à consulter le site Web qu'il a élaboré à cet effet. Il fournit toute l'information pertinente sur cette mesure et présente les différents volets d'une campagne publicitaire qui a débuté le 27 juillet 2012 sur le thème Protégez ceux qui vous protègent, respectez le corridor de sécurité.

## **UN LIVRE SOUS LE SAPIN ET LE TEMPS DE LIRE**



C'est ce que vous souhaitez pour la période des Fêtes les bénévoles de vos bibliothèques municipales.

L'équipe profite aussi de l'occasion pour vous remercier de votre visite à notre bazar du livre de septembre.

Nous avons pu amasser plus de 940 \$ qui nous permettront d'acheter de nouveaux livres pour nos jeunes.

Voici l'horaire

Secteur Sainte-Luce : le mercredi de 19 h à 21 h, le dimanche de 10 h à 12 h; notez que la bibliothèque sera fermée le mercredi 26 décembre.

Secteur Luceville : le mardi de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 19 h 30 à 21 h; notez que la bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 7 janvier.



# Informations municipales (suite)

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal ont lieu au Centre Gabriel-Nadeau, 1 rue Langlois, à compter de 20 h, aux dates suivantes pendant l'année 2012:

Lundi	14 janvier
Lundi	4 février
Lundi	4 mars
Mardi	2 avril
Lundi	6 mai
Lundi	3 juin
Lundi	8 juillet
Lundi	5 août
Lundi	9 septembre
Lundi	7 octobre
Lundi	11 novembre
Lundi	2 décembre

Le projet d'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Municipalité le matin de la tenue de chacune des séances, à l'adresse suivante:  
[www.sainteluca.ca](http://www.sainteluca.ca)



## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La période des fêtes est à nos portes et il sera bientôt temps de décorer sa maison d'un magnifique arbre de Noël. Votre arbre égayera votre atmosphère et remplira

votre maison d'une agréable senteur.

Après les fêtes, lorsque vous voudrez disposer de cet élément de verdure, pourquoi le mettre aux rebuts ? Les arbres de Noël font eux aussi partie des matières qu'on peut recycler ou réutiliser, et ainsi contribuer à l'amélioration de notre environnement.

La Municipalité de Sainte-Luce en collaboration avec la MRC de La Mitis, invite donc toute la population à venir déposer leur arbre de Noël dépouillé de ses décorations au stationnement de l'édifice municipal de Sainte-Luce, au 1, rue Langlois, jusqu'au **samedi 12 janvier, de 8 h à 16 h**. Les sapins seront ensuite déchiquetés et réutilisés. C'est un petit geste simple qui permet de protéger notre environnement.

## CONGÉ DE LA PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux de la Municipalité seront fermés du samedi 22 décembre 2012 au mercredi 2 janvier 2013.

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au (418) 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, composez le 911.

## LE CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE Invitation aux personnes de 50 ans et plus Conférence

### AU VOLANT DE MA SANTÉ

Date retenue pour la conférence  
Mardi 29 janvier 2013 à 13 h 30

Si mauvaise température  
Mardi 26 février 2013 à 13 h 30

Salle Louis-Philippe-Anctil (secteur Luceville)

Pour plus d'information  
Denis Ross (418) 739-3552

## FABRIQUE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX Messe du 24 décembre à 20 h

La dernière célébration eucharistique en l'église Notre-Dame-de-la-Paix du secteur Luceville aura lieu le 24 décembre prochain, à compter de 20 h. Cette messe traditionnelle sera précédée d'un mini concert d'une durée de vingt minutes.

Nous tenons à inviter, de façon particulière, les paroissiennes et les paroissiens de Notre-Dame-de-la-Paix, les parents et amis ainsi que les anciens résidents de notre secteur.

Nous vous attendons en grand nombre pour ce dernier rassemblement en notre église.

JOYEUX NOËL À TOUTES ET À TOUS !

Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix  
Martine Plante, présidente

# Informations communautaires



La Corporation Sentier de ski Sainte-Luce, composée uniquement de bénévoles, est heureuse de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle piste de ski de fond et de raquettes à Sainte-Luce.

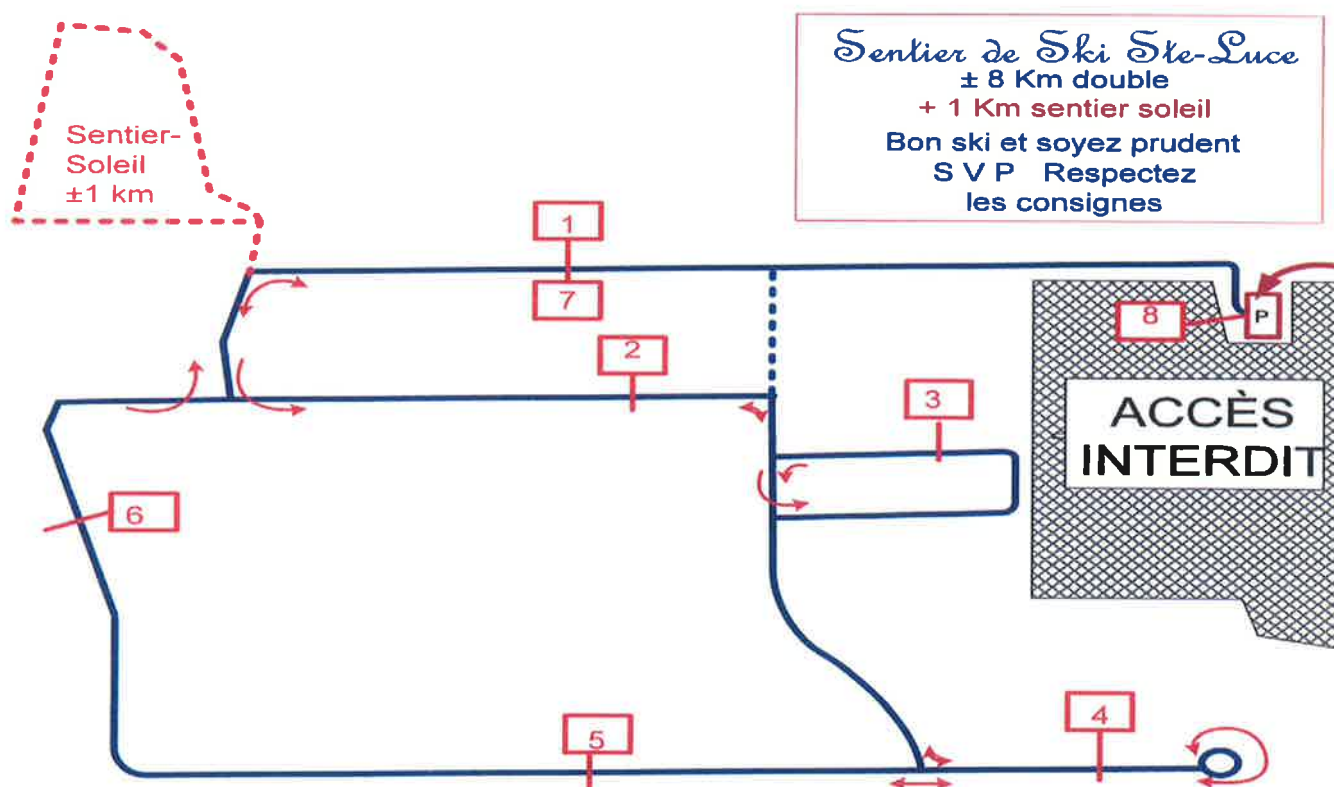
C'est en collaboration avec la Pépinière forestière de Sainte-Luce, du ministère des Ressources naturelles, qui nous accorde le droit de passage à certains secteurs sur leur terrain ainsi qu'avec celle de la Municipalité de Sainte-Luce, pour les assurances et le déneigement du stationnement, que vous allez profiter à nouveau de splendides sentiers dès les premières neiges.

Le droit de passage accordé par la direction de la pépinière, est conditionnel au respect de l'intégrité des lieux par les utilisateurs. Ainsi, afin de maintenir notre entente, nous demandons à tous les utilisateurs des sentiers de respecter l'environnement et les règlements, dont celui de circuler seulement dans les sentiers assignés. Aucun écart ne sera accepté. Il y en va de l'intérêt des citoyennes et des citoyens de Sainte-Luce qui désirent garder ces activités.

Il faut se rappeler que la Corporation Sentier de ski Sainte-Luce ne reçoit aucune subvention. Notre financement vient uniquement de l'argent versé au guichet situé à l'entrée des sentiers. Votre générosité est sollicitée et très appréciée.

Nous sommes très reconnaissants envers l'équipe de la pépinière de Sainte-Luce et nous voulons, tout comme le conseil municipal, assurer la pérennité de cette entente.

Corporation Sentier de ski Sainte-Luce



Le tracé des sentiers de ski de fond et de raquettes est également disponible sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Luce dans les formats JPEG et PDF. <http://www.sainteluce.ca> onglets /Loisir/Activités/Ski de fond.

# Informations communautaires (suite)

## **LE PRIX HOMMAGE PIERRETTE ROUSSEL** **Pour les bénévoles de la Fabrique de Sainte-Luce**



M. Josaphat Ross, Prix 2010 et  
Mme Andréa St-Laurent, Prix 2009.

En l'honneur de Madame Pierrette Roussel (1946-2009), une femme dont l'implication et l'engagement ont marqué notre communauté, la Fabrique de Sainte-Luce a dédié un prix en son nom.

Le « Prix Pierrette-Roussel / Hommage Bénévolat » permet de reconnaître le bénévolat exceptionnel d'une personne qui œuvre pour la paroisse de Sainte-Luce et nous avons beaucoup de ces personnes d'exception au sein de notre communauté. Pour faire un beau clin d'œil à Pierrette, la Fabrique voulait débiter par une remise de prix à une femme, et pour les années suivantes continuer par alternance homme-femme.

En décembre 2009, la première récipiendaire était Madame Andréa St-Laurent, une bénévole qui n'a jamais compté ses heures, entre autres, pour tenir le bureau du presbytère et qui maintenant est retirée à Rimouski mais souvent présente encore.

Lors du repas de reconnaissance tenu en novembre 2010 pour les bénévoles de la paroisse, c'est Monsieur Josaphat Ross qui a reçu le prix 2010 pour tout le temps qu'il a donné par ses talents de menuisier et d'homme d'entretien autant durant la belle saison qu'en pleine tempête hivernale.



De gauche à droite: Monsieur Pierre Talbot, récipiendaire 2012-2013  
Madame Rollande Racine, récipiendaire 2011-2012  
Monsieur Paul-Eugène Gagnon, président des Amis du Patrimoine  
Monsieur Lucien Dionne, président du Conseil de Fabrique de  
Sainte-Luce

## **Les Résultats de la Grande Loterie** **des Amis du Patrimoine de Sainte-Luce**

Dimanche le 5 décembre dernier avait lieu, en l'église de Sainte-Luce, le tirage de 5 prix de 1 000 \$. Les 250 billets de 100 \$ ont tous été vendus grâce à la générosité de plusieurs d'entre vous; merci aux vendeurs émérites de la famille Drapeau (Claire, Aline et Adélar) et des membres des Amis du Patrimoine. Cette activité majeure de financement, parrainée par la Fabrique de Sainte-Luce, a permis de réaliser des profits de 19 220 \$ qui sont investis dans l'œuvre de mise en valeur du patrimoine de notre église et de son site.

Un merci tout particulier à celle qui a eu cette idée et qui a coordonné tous les travaux liés à cette activité, Madame Claire Drapeau. Merci aussi à tous ceux et celles qui ont encouragé cette importante activité !

Les 5 gagnants sont : Mario et Solange Côté de Sainte-Luce, Christine Gagnon de Rimouski, Monique Vézina de Bic, Éric Leblanc de Sainte-Luce et Francine St-Laurent de Rimouski.

---

## **LE CHŒUR DE LA PAIX DE QUÉBEC** **Un spectacle de haute qualité !**

Grâce au travail acharné de Monsieur Jocelyn Ross, le concert-chorale du 2 octobre dernier a remporté un vif succès. Un profit de plus de 3 400 \$ a été réalisé.

Les commentaires ont été élogieux quant à la qualité du spectacle offert qui était animé par Sr Marie-Paul Ross. Des voix exceptionnelles et des musiciens de talent ont charmé l'auditoire. Les membres de la troupe ont tellement apprécié l'accueil et l'ambiance de l'église qu'ils pensent déjà à nous revenir.

Soyez attentifs si vous entendez parler d'un prochain concert avec cette troupe ou certains de leurs membres, car tous s'accordent pour dire que ceux qui n'ont pu assister à cette soirée ont vraiment manqué une très belle activité !



# Service incendie

---

## MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR SERVICES DISTINGUÉS À NEUF POMPIERS DE SAINTE-LUCE



Ovila Soucy, Steeve Tremblay, Roger Ross, Jean Côté, Mario Larouche, Gilles Langlois, Robert Lavoie, Donald Dubé, Karl Tremblay, Réjean Michaud, Gaston Gaudreault

Au cours d'une cérémonie ayant lieu le 11 octobre dernier au Centre Gabriel-Nadeau, le maire monsieur Gaston Gaudreault et le conseiller municipal responsable de la sécurité publique monsieur Ovila Soucy ont remis la médaille du Gouverneur Général pour services distingués ainsi qu'une lettre de félicitations du sous-ministre, monsieur Guy Laroche, à neuf pompiers qui ont cumulé plus de 20 et 30 années de service, messieurs Roger Ross (20 ans), Mario Larouche (21 ans), Karl Tremblay (21 ans), Gilles Langlois (23 ans), Steeve Tremblay (24 ans), Réjean Michaud (27 ans), Donald Dubé (27 ans), Jean Côté (27 ans) et Robert Lavoie (35 ans).

Cette médaille a été créée le 29 août 1985 pour honorer les pompiers ayant cumulé 20 ans pour un service de sécurité incendie canadien, dont au moins 10 ans dans les fonctions comportant des risques potentiels. Le service incendie de Sainte-Luce est composé d'un directeur incendie, d'un préventionniste et de 18 pompiers à temps partiel et ces derniers doivent concilier ce métier avec leur emploi principal, bien souvent une vie familiale et le reste de leurs implications.

Nous tenons à souligner leur dévouement et leur ténacité pour assurer la sécurité des citoyens et citoyennes de Sainte-Luce.

---

### **PRÉVENTION INCENDIE AVEC L'ARRIVÉE DU TEMPS DES FÊTES**

- Utiliser un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel.
- Éteindre les décorations électriques dès qu'on sort et au moment d'aller au lit.
- Surveiller enfants et animaux domestiques lors de l'utilisation de chandelles d'ambiance. Placer ces dernières dans des chandeliers sécuritaires. Les éteindre lorsqu'on quitte la pièce.
- Ne pas surcharger les prises de courant et les cordons de rallonge.
- Garder les sorties bien dégagées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.
- S'assurer que les avertisseurs de fumée fonctionnent.
- Préparer un plan d'évacuation et prévoir un lieu de rassemblement. S'exercer au moins une fois par année.
- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un foyer ou un poêle à bois.
- Disposer des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tout matériau combustible, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.
- Se procurer un extincteur portatif et apprendre à s'en servir.

Pour aider vos services d'urgence

- Assurez-vous que votre numéro civique est visible de la rue pour aider les services d'urgence (pompier, ambulancier, policier) à identifier votre demeure en cas de besoin.

# HORAIRES DES PATINOIRES Hiver 2013

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
13 h à 15 h	Jusqu'au 7 janvier 2013: À compter du 8 janvier 2013:		Deux patinoires: Luceville: Sainte-Luce:	patinage libre fermée ouverte sans surveillance		Patinage libre	
15 h à 17 h	Jusqu'au 7 janvier 2013: À compter du 8 janvier 2013:		Deux patinoires: Luceville: Sainte-Luce:	patinage libre fermée ouverte sans surveillance		Hockey libre	
17 h à 18 h	<b>FERMÉES</b>						
18 h à 19 h 30	Patinage libre	Moitié / moitié	Patinage libre	Moitié / moitié	Moitié / moitié	Moitié / moitié	
19 h 30 à 21 h 45	Hockey libre						
22 h	21 h 45: Fermeture des patinoires		22 h: Fermeture du pavillon des loisirs et du Centre Gabriel-Nadeau				

L'horaire des patinoires est sujet à changement sans préavis.

Pour informations:

Jean-Claude Molloy, coordonnateur des loisirs, (418) 739-3393

Patinoire du secteur Luceville, (418) 739-3755

Patinoire Sainte-Luce, (418) 739-1276



# Collecte des ordures et de la récupération 2012

Secteur Luceville et rangs

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	5	6	7	5	6	7	8	9	11	14	4	5	6	7	8	10	14	1	2	3	4	5	7		
8	9	10	11	12	14	8	13	14	16	17	18	21	11	12	13	13	15	16	17	8	9	10	10	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	16	17	18	11	12	13	13	15	16	17	15	16	17	18	19	19	21	
22	23	24	25	26	28	19	20	21	22	23	25	18	19	20	21	22	24	25	22	23	24	24	26	27	28		
29	30	31	26	27	28	26	27	28	26	27	28	25	26	27	27	29	30	31	29	30							

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	3	3	5	3	5	5	7	7	8	9	1	2	3	3	5	6	7	5	7	7	7	9	11		
6	7	8	10	11	12	10	12	12	14	14	16	19	8	9	10	10	12	14	14	12	13	14	14	16	17	18	
13	15	16	17	18	19	17	18	19	21	22	23	26	15	17	17	17	19	20	21	12	13	14	14	16	17	18	
20	21	22	24	25	26	24	25	26	28	28	30	31	22	23	24	24	26	28	28	19	20	21	21	23	23	25	
27	28	29	30	31	24	25	26	28	28	30	31	29	30	31	31	26	27	28	28	30	31	26	27	28	28	30	31

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
2	3	4	6	6	8	7	8	8	11	12	13	6	4	6	6	6	8	9	10	3	2	3	4	4	6	7	8
9	11	11	13	14	15	14	15	16	17	18	20	11	12	13	14	15	17	17	9	10	11	12	13	13	15		
16	17	18	20	20	22	21	23	23	25	26	27	18	19	20	20	22	23	24	16	17	18	18	20	21	22		
23	24	25	27	28	29	28	29	30	31	31	25	26	27	28	29	29	23	24	25	26	27	27	29				
30	30	31	30	31	31	30	31	30	31	30	31	30	31	30	31	30	31										

# Collecte des ordures et de la récupération 2012

Sainte-Luce, Route 132, route du Fleuve et rues


JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3		12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29				18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25			
29	30	31												25	26	27	28				29	30					


  

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
27	28	29	30	31			24	25	26	27			22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	


  

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			25	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	
30																				30	31						

 Collecte des résidus verts

 Collecte de la récupération

 Collecte des ordures

 Collecte des encombrants